

POUVOIR D'ACHAT

RÉSULTE DE L'EFFET CUMULÉ DES REVENUS ET DE L'INFLATION

Les **prix alimentaires** ont augmenté de **13% en 2023**
1 personne sur 6 ne mange pas à sa **faim** en France
Les **agriculteurs** jugent leurs **revenus insuffisants**

**LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES
ACTUELS GÉNÈRENT DES INÉGALITÉS**

**POUR LES PERSONNES EN
SITUATION DE PRÉCARITÉ**

POUR LES AGRICULTEURS

Les projets de LOI en pause du fait de la dissolution de l'assemblée :
Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et les forêts

Loi Egalim pour renforcer l'équilibre des relations commerciales
entre fournisseurs et distributeurs et qui a pour objectif de mieux
répartir la valeur le long de la chaîne alimentaire

**LES DÉPUTÉS QUI SERONT ÉLUS SUITE AUX SCRUTINS DES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET
DÉCIDERONT DES MESURES À PRENDRE POUR
RÉDUIRE CES INÉGALITÉS.**

À VOUS DE VOTER !

DU
VOTE
À
L'ASSIETTE